



Dossier d'inscription – Coursus intégral (liste 1 ou 2)

NOM de naissance EPOUSE

Prénoms (tous les prénoms).....

Date de naissance :/...../..... Lieu de naissance :

Adresse :

Code Postal..... Ville.....

Téléphone obligatoire : fixe :mobile :

Adresse mail :

Réservé à l'administration

Dossier n° :

Ecrit :

Oral :

Etablissement : (liste 2)

Diplômes qui dispensent de l'épreuve écrite

- Baccalauréat ou titre homologué au niveau IV.*(cf : feuille jointe)
Précisez la série et l'année d'obtention :
- Titre ou diplôme du secteur sanitaire ou social homologué niveau V :
Précisez lequel :
- BEP SAPAT ou BEP ASSP BEP SASO ou BEPA option services aux personnes
- Titre ou diplôme étranger : **précisez lequel**

Attention !! Vous devez choisir une liste lors de votre inscription

Liste 1 : Candidats externes (16 places sont réservées pour ces candidats)

Pièces à joindre au dossier :

- Photocopie de la carte d'identité (recto – verso)
- Curriculum Vitae
- Photocopies des diplômes
- 2 enveloppes (22 x 11) libellées à vos nom et adresse et affranchies au tarif en vigueur
- Un chèque bancaire ou postal de **60 euros** établi à l'ordre du Trésor Public (**non remboursable**)

Liste 2 : Candidats en situation d'emploi dans un établissement de santé ou structure de soins

(Uniquement les agents contractuels) (3 places sont réservées pour ces candidats)

*** Fournir en plus des pièces à joindre citées ci-dessus une copie du contrat de travail de l'établissement de santé ou de la structure de soins dans lequel vous travaillez actuellement**

Cas particuliers

Vous choisissez de réaliser votre formation en cursus intégral et vous êtes titulaire d'une dispense de formation. Pour cela vous vous engagez à renoncer au bénéfice de votre diplôme en cursus partiel ou allégé.

Je soussigné(e) M.....atteste sur l'honneur renoncer au bénéfice de mon diplôme :

- Diplôme d'auxiliaire de puériculture
- Diplôme d'ambulancier ou du certificat de capacité d'ambulancier
- Diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale **ou** de la mention complémentaire aide à domicile
- Diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique
- Titre professionnel d'assistante de vie aux familles
- Baccalauréat ASSP ou SAPAT

Signature obligatoire.....

A compléter et signer obligatoirement par les candidats de la liste 1 et de la liste 2 (cochez votre choix)

Je soussigné(e)confirme mon inscription **en cursus intégral sur la liste 1** **2** et atteste et avoir remis ou envoyé le dossier le 2019.

Signature.....

Retour du dossier complet sinon refus, soit en le déposant au secrétariat de l'I.F.S.I. (site de Fitz-James), soit par voie postale à l'adresse suivante : 2 rue des Finets – 60607 CLERMONT Cedex

☎ : 03.44.77.50.48 – Adresse GPS : rue Guy Boulet 60840 Breuil-le-Sec

Tableau des modalités et calendrier d'admission à l'institut de formation d'aides-soignants

Les candidats devront être âgés de 17 ans au moins à la date de leur entrée en formation

Cursus intégral liste 1 ou 2

Dossier à retirer à l'I.F.A.S. à partir du 07 janvier 2019 ou téléchargeable sur le site de l'I.F.S.I. à partir du 02 janvier 2019

**Epreuve écrite d'admissibilité : le 03 avril 2019 de 9h30 à 11h30 (appel des candidats à 9h)
Résultats le 29 avril 2019 à partir de 14h**

*Sont dispensés de l'épreuve écrite :**

- Les candidats titulaires d'un titre ou diplôme homologué au minimum au niveau IV ou enregistré à ce niveau au répertoire national de certification professionnelle, délivré dans le système de formation initiale ou continue français
- Les candidats titulaires d'un titre ou diplôme du secteur sanitaire ou social homologué au minimum au niveau V, délivré dans le système de formation initiale ou continue français
- Les candidats titulaires d'un titre ou diplôme étranger leur permettant d'accéder directement à des études universitaires dans le pays où il a été obtenu
- Les étudiants ayant suivi une première année d'études conduisant au diplôme d'Etat d'Infirmier et n'ayant pas été admis en deuxième année

Pas de condition de diplôme

Durée : 2 heures

Notée sur 20 points :

- Analyse d'un texte de culture générale d'ordre sanitaire et social
/(12 points)
- Questions de biologie humaine
- Questions sur opérations numériques
- Exercices de mathématiques de conversion
/(8 points)

Admis à l'épreuve orale si la note est supérieure ou égale à 10 sur 20

Epreuve orale d'admission le 20 mai 2019

Résultats le 03 juin 2019 à partir de 14h

- * L'inscription des candidats **en cours de formation pour l'obtention d'un titre ou diplôme dispensant l'épreuve écrite** est définitive à réception :
- du dossier d'inscription **complet** dûment rempli et signé
 - du chèque de 60 euros
- } jusqu'au 08 mars 2019, date de clôture des inscriptions